

COÛTS DE LA PRODUCTION

◆ GAZ NATUREL :

▪ Organisme prestataire :

STEG, Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz.

▪ Structure du nouveau système tarifaire Gaz :

- * Un tarif BP1 destiné aux clients domestiques et petits tertiaires et industriels basse pression
- * Un tarif BP2 destiné aux gros clients tertiaires et industriels basse pression
- * La tarification comporte aussi deux tarifs moyenne pression (MP1 et MP2) qui étaient auparavant regroupés dans un même tarif MP. Cette décomposition a été effectuée dans le but de distinguer les gros consommateurs MP ayant un débit supérieur ou égal à 6 000 th/h des autres consommateurs MP.

Abréviation : DT = Dinar tunisien / mill = millime tunisien / th = thermie / h = heure

Niveau de Pression		Classe de débit souscrit (th/h)		Redevances		Prix de l'énergie	
				Abonnement TND/ad/mois	Débit Mill/th/h/mois	Mill/th HTVA	Mill/m3 HTVA
Basse Pression	BP1	50 et 100	C° ≤ 300 th/mois (≤ 30 m3/mois)	-	5	21,13	204
			300 < C ≤ 600 th/mois			22,43	213
			C > 600 th/mois C > 60 m3/mois			22,64	215
	BP2	160 à ≤ 8 000		-	20	21,7	206
Moyenne Pression	MP 1	1 000 à 4 000		20	100	19,25	-
	MP 2	6 000 à 30 000		20	200	18,93	-
Haute Pression	HP 1	≥ 10 000		300	400	17,6	-
	HP 2	0 à 20 000 Tep/mois > 20 000 Tep/mois	> 30 000	300	400	17,60 0,1F- 10,4414⁽²⁾ 18,13	-

Source : STEG, 1 Décembre 2007.

(*) C= Consommation ; TEP=Tonne Equivalent Pétrole

(2) F étant le prix en Dinars hors taxes de la Tonne Fuel Lourd n°2 livrée en vrac à tout utilisateur dont la consommation afférente à une même usine est égale ou supérieure à 10 000 T métriques par an.

